



Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 16 février 2017

Membres présents : 53 (en début de séance)

MMES BEVIERE Monique, CHANTEREAU Agnès, CHARVIN Evelyne, DAUVILLIERS Delmira, DENIAU Evelyne, DOUELLE Nadine, FAUTRAT Marie-Françoise, HINCKY Françoise, LEVY Véronique, PASQUET Joëlle, POUILLART Nadège,

MM. BACHELET Raynald, BALANCON Michel, BERCHER Fabien, BERTHELOT Michel, BESNARD Jean, BOUCHET Jean-Pierre, BOURGEOIS Martial, BOUVARD Jean-Claude, BRICHARD Gérard, BROUSSE Anthony, BRUNEAU James, BUIZARD-BLONDEAU Maxime, CATINAT Thierry, CITRON Jacques, CITRON Olivier, DAUX Dominique, DONES Jacky, FEVRIER Albert, GONOT Philippe, GRIVOT Guy, GUERINET Patrick, JOVE Louis, LEGRAND Gérard, LENOBLE Denis, MALET Jean-Jacques, MASSON Clément, MERLET Bertrand, NOLLAND Philippe, PETETIN Marc, PETIT Gérard, PICARD Michel, PIERQUIN José, POINTEAU Jean-Marc, POISSON André, RENUCCI Claude, RIBEAUCOURT Pascal, TARTINVILLE Yves, TERTER Christian, THION Denis, TOURAINÉ Michel, VERNEAU Daniel, VERNEAU Philippe, VINCENT Christian.

A compter du vote « composition du Bureau », arrivée de M. GRIVOT. Nombre de présents : 54

A compter du vote du 1^{er} Vice-président, départ de M. MALET et de M. FEVRIER. Nombre de présents : 52

POUVOIRS : 2 (en début de séance)

Mme BERTHIER Catherine donne pouvoir à M. PETETIN Marc.

M. JOBET Yohan donne pouvoir à M. MALET Jean-Jacques.

A compter du vote du « Election du 1^{er} Vice-président », M. MALET Jean-Jacques donne pouvoir à M. BOUVARD Jean-Claude et M. FEVRIER Albert donne pouvoir à M. DAUX Dominique.

Pouvoir invalidé après la réunion : M. JOBET Yohan donne pouvoir à M. MALET Jean-Jacques.

Nombre de pouvoirs : 4, dont 1 invalidé.

A compter du vote « Election du Secrétaire, du Secrétaire adjoint, du Trésorier et du Trésorier adjoint », M. CITRON Jacques donne pouvoir à M. BOURGEOIS Martial.

Nombre de pouvoirs : 5, dont 1 invalidé.

Rappel de l'ordre du jour :

- Élection du (de la) Président(e)
- Détermination de la composition du Bureau
- Élection des membres du Bureau
- Délégation de pouvoirs
- Création de commissions thématiques

M. PICARD, Maire de Pithiviers-le-Vieil, souhaite la bienvenue aux élus.

Mme BEVIERE accueille les délégués, anciens et nouveaux et les remercie de leur présence à ce premier Comité syndical après les élections communautaires.

La Présidente sortante procède à l'appel nominal, par Communauté de communes, en commençant par la CC des Canaux en Forêt d'Orléans, pour les communes du Bellegardois, la CC du Pithiverais, la CC du Pithiverais Gâtinais puis la CC de la Plaine du Nord Loiret.

La Présidente constate que le quorum est atteint.

Mme BEVIERE donne lecture des pouvoirs puis propose à Maxime BUIZARD-BLONDEAU d'être secrétaire de séance, qui accepte.

Elle cède ensuite la présidence du Comité syndical à M. Michel TOURAINÉ, doyen des délégués.

Election à la présidence du Pays

M. TOURAINE indique que seule Mme BEVIERE, présidente sortante, a fait acte de candidature à la présidence du Pays.

Mme BEVIERE demande aux élus de lui renouveler leur confiance.

M. TOURAINE demande en séance si d'autres candidats postulent à cette fonction. N'en relevant pas, il donne lecture de l'article 5 du Titre 1 des Statuts du Syndicat Mixte du Pays, concernant les critères d'éligibilité.

Après les avoir entendus, les délégués procèdent au vote, qui s'effectue dans trois bureaux différents, de façon à répartir les électeurs par Communauté de communes et pouvoir accélérer ainsi, le déroulement du vote à bulletin secret.

Pour le bureau de vote n°1 (CC du Pithiverais), messieurs DAUX et MERLET ont été désignés assesseurs.

Pour le bureau de vote n°2 (CC du Pithiverais Gâtinais), messieurs PETETIN et POISSON ont été désignés assesseurs.

Pour le bureau de vote n°3, regroupant la CC des Canaux en Forêt d'Orléans et la CC de la Plaine du Nord Loiret, messieurs BALANCON et BRICHARD ont été désignés assesseurs.

Résultats de l'élection à l'issue du 1^{er} tour.

Nombre de délégués	74
Nombre de votants	55
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	0
Bulletins exprimés	54
Majorité absolue	28

Mme Monique BEVIERE, Présidente sortante est réélue à la majorité absolue et au premier tour de scrutin, avec 54 voix.

Mme BEVIERE remercie les élus de leur confiance. Elle les assure une nouvelle fois de son engagement pour le territoire et rappelle le travail important du Pays, notamment le Contrat Régional de Solidarité Territoriale avec la Région, le Contrat Global Essonne amont avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour une partie des communes, le programme LEADER, en collaboration avec le Pays Gâtinais, le Contrat de ruralité - la Présidente rappelle que pour le Loiret, deux territoires sont engagés dans la démarche, avec 1 600 000 € de dotation pour 2017 -, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPEC T), avec un grand chapitre pour la mobilité, la démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), pour laquelle le Pays vient de recevoir un accord du Ministère de l'Environnement, etc.

Beaucoup de travail reste à faire pour le développement du territoire, dans l'intérêt de ses habitants.

Elle remercie chaleureusement tous les collaborateurs du Pays qui participent aux aussi également à la réussite des programmes.

Mme BEVIERE remercie M. TOURAINE d'avoir assuré la présidence pour cette élection.

Détermination de la composition du Bureau

Mme BEVIERE donne lecture de l'article des Statuts du Pays, précisant la composition du Bureau comme suit :

« Le Bureau du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais est composé de 17 délégués. Le(la) Président(e) est élu(e) par les membres du Comité Syndical au scrutin secret. Les 16 membres du Bureau sont élu(e)s par les membres du Comité Syndical au scrutin secret, parmi lesquels sont élu(e)s 3 Vice-Président(e)s, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint(e), 1 trésorier(ière), 1 trésorier(ière) adjoint(e). »

Pas de vote contre. Pas d'abstention. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Election des membres du Bureau

Mme BEVIERE indique le nom des délégués, par Communautés de communes, ayant fait acte de candidature au Bureau du Pays.

17 candidats déclarés :

CC DU PITHIVERAIS

M. BOUVARD Jean-Claude
M. BRUNEAU James, Trésorier sortant
M. GUERINET Patrick, 2^{ème} Vice-président sortant
M. MAMEAUX Dominique
M. MASSON Clément, Secrétaire adjoint sortant
M. PICARD Michel

CC DU PITHIVERAIS GATINAIS

Mme CHANTEREAU Agnès
Mme DAUVILLIERS Delmira
Mme FAUTRAT Marie-Françoise
M. GONOT Philippe
Mme LEVY Véronique
M. TARTINVILLE Yves, 3^{ème} Vice-président sortant
M. THION Denis, 1^{er} Vice-président sortant

CC PLAINE NORD LOIRET :

M. BOURGEOIS Martial, Trésorier adjoint sortant
M. CITRON Jacques

CC DES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS :

M. FEVRIER Albert,
MALET Jean-Jacques, Secrétaire sortant

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1^{er} tour :

Il est procédé au dépouillement :

Nombre de délégués	74
Nombre de votants	56
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	3
Bulletins exprimés	53
Majorité absolue	28

Ont obtenu :

CC DU PITHIVERAIS

M. BOUVARD Jean-Claude : 53
M. BRUNEAU James, Trésorier sortant : 53
M. GUERINET Patrick, 2^{ème} Vice-président sortant : 47
M. MAMEAUX Dominique : 45
M. MASSON Clément, Secrétaire adjoint sortant : 48
M. PICARD Michel : 51

CC DU PITHIVERAIS GATINAIS

Mme CHANTEREAU Agnès : 49
Mme DAUVILLIERS Delmira : 46
Mme FAUTRAT Marie-Françoise : 50
M. GONOT Philippe : 36
Mme LEVY Véronique : 49
M. TARTINVILLE Yves, 3^{ème} Vice-président sortant : 42

M. THION Denis, 1^{er} Vice-président sortant : 40

CC PLAINE NORD LOIRET :

M. BOURGEOIS Martial, Trésorier adjoint sortant : 53

M. CITRON Jacques : 53

CC DES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS :

M. FEVRIER Albert, : 52

MALET Jean-Jacques, Secrétaire sortant : 52

Sont déclarés élus au bureau du Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, 16 candidats, à la majorité absolue, au 1^{er} tour :

CC DU PITHIVERAIS

M. BOUVARD Jean-Claude

M. BRUNEAU James, Trésorier sortant

M. GUERINET Patrick, 2^{ème} Vice-président sortant

M. MAMEAUX Dominique

M. MASSON Clément, Secrétaire adjoint sortant

M. PICARD Michel

CC DU PITHIVERAIS GATINAIS

Mme CHANTEREAU Agnès

Mme DAUVILLIERS Delmira

Mme FAUTRAT Marie-Françoise

Mme LEVY Véronique

M. TARTINVILLE Yves, 3^{ème} Vice-président sortant

M. THION Denis, 1^{er} Vice-président sortant

CC PLAINE NORD LOIRET :

M. BOURGEOIS Martial, Trésorier adjoint sortant

M. CITRON Jacques

CC DES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS :

M. FEVRIER Albert,

MALET Jean-Jacques, Secrétaire sortant

Election du 1^{er} Vice-président

Mme BEVIERE demande en séance si des candidats postulent au poste de 1^{er} Vice-président et n'en relève pas. Denis THION est le seul candidat déclaré.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1^{er} tour :

Nombre de délégués	74
Nombre de votants	56
Bulletins blancs	8
Bulletins nuls	3
Bulletins exprimés	44 (compte tenu du bulletin invalidé)
Majorité absolue	23

Nombre de voix obtenu par Monsieur Denis THION : **44**

Monsieur Denis THION est élu à la majorité absolue, au 1^{er} tour, 1^{er} Vice-président du Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Election du 2^{ème} Vice-président

Mme BEVIERE demande en séance si des candidats postulent au poste de 2^{ème} Vice-président et n'en relève pas. Patrick GUERINET est le seul candidat déclaré.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1^{er} tour :

Nombre de délégués	74
Nombre de votants	56
Bulletins blancs	2
Bulletins nuls	3
Bulletins exprimés	50 (compte tenu du bulletin invalidé)
Majorité absolue	26

Nombre de voix obtenu par Monsieur Patrick GUERINET : **50**

Monsieur Patrick GUERINET est élu à la majorité absolue, au 1^{er} tour, 2^{ème} Vice-président du Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Election du 3^{ème} Vice-président

Mme BEVIERE demande en séance si des candidats postulent au poste de 3^{ème} Vice-président et n'en relève pas. Yves TARTINVILLE est le seul candidat déclaré.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1^{er} tour :

Nombre de délégués	74
Nombre de votants	56
Bulletins blancs	4
Bulletins nuls	5
Bulletins exprimés	46 (compte tenu du bulletin invalidé), dont 2 voix à Mme Marie-Françoise FAUTRAT
Majorité absolue	24

Nombre de voix obtenu par Monsieur Yves TARTINVILLE : **44**

Nombre de voix obtenue par Madame FAUTRAT Marie-Françoise : **2**

Monsieur Yves TARTINVILLE est élu à la majorité absolue, au 1^{er} tour, 3^{ème} Vice-président du Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Election du Secrétaire, du Secrétaire adjoint, du Trésorier et du Trésorier adjoint

Mme BEVIERE indique le nom des délégués ayant fait acte de candidature à ces fonctions :

Une seule candidature déclarée au Poste de Trésorier : M. James BRUNEAU

Une seule candidature déclarée au Poste de Trésorier adjoint : M. Martial BOURGEOIS

Une seule candidature déclarée au Poste de Secrétaire : M. Jean-Jacques MALET

Une seule candidature déclarée au Poste de Secrétaire adjoint : Monsieur Clément MASSON

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1^{er} tour :

Nombre de délégués	74
Nombre de votants	55
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Bulletins exprimés	55 (compte tenu du bulletin invalidé), dont 1 voix à M. Guy GRIVOT et 1 voix à M. Michel PICARD
Majorité absolue	28

Ont obtenu :

TRESORIER :

M. James BRUNEAU (Trésorier sortant) : 55

TRESORIER ADJOINT :

M. Martial BOURGEOIS, Trésorier Adjoint sortant : 55

SECRETAIRE :

M. Jean-Jacques MALET, Secrétaire sortant : 55

SECRETAIRE ADJOINT :

M. Clément MASSON, Secrétaire Adjoint sortant : 49

Sont déclarés élus à la majorité absolue, au 1^{er} tour :

TRESORIER :

M. James BRUNEAU (Trésorier sortant) : 55

TRESORIER ADJOINT :

M. Martial BOURGEOIS, Trésorier Adjoint sortant : 55

SECRETAIRE :

M. Jean-Jacques MALET, Secrétaire sortant : 55

SECRETAIRE ADJOINT :

M. Clément MASSON, Secrétaire Adjoint sortant : 49

Délégations de pouvoirs au Bureau et à la Présidente

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération et en précise l'objet.

Pas de vote contre. Pas d'abstention. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Création des Commissions

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération et en précise l'objet, à savoir la création, en application du titre III du Règlement Intérieur, des 6 commissions thématiques suivantes, chargées d'étudier et de préparer les décisions :

- Commission « Economie, emploi »
- Commission « Eau, assainissement, environnement et cadre de vie »
- Commission « Agriculture »
- Commission « Habitat, services à la population, culture et tourisme »
- Commission « Transports et déplacements »
- Commission « Communication »

Mme BEVIERE précise que les inscriptions à ces commissions se feront ultérieurement.

Pas de vote contre. Pas d'abstention. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses

-Calendrier.

Mme BEVIERE précise que le prochain Comité syndical se tiendra le mercredi 8 mars à 17h30 à la salle des fêtes de Boiscommun, précédé d'un Bureau. Le rapport de Débat d'Orientations Budgétaires sera présenté.

Le Comité syndical du 29 mars se tiendra à 17h30 à la salle des fêtes d'Ascoux, également précédé d'un Bureau. Le projet de budget 2017 y sera mis à l'ordre du jour.

Mme BEVIERE présente Adeline MOREAU, chef de projets tourisme, recrutée pour 6 mois par le Pays pour travailler sur le rapprochement des Offices de tourisme sous statut juridique d'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) et la stratégie de développement touristique. Dans un premier temps, l'urgence porte sur la mise en œuvre de la taxe de séjour.

N'ayant plus d'informations à donner et ne relevant pas de remarque en séance, Mme BEVIERE lève la séance à 19h30.

Elle remercie une nouvelle fois les élus de leur confiance et renouvelle ses remerciements à l'équipe du Pays pour la préparation de cette réunion.

Elle remercie également M. PICARD pour son accueil chaleureux. Ce dernier convie les élus à partager un verre de l'amitié.

Fait à Pithiviers le 2 mars 2017.

Le Secrétaire de séance

La Présidente

Maxime BUIZARD-BLONDEAU

Monique BEVIERE